

LE *Municipal*

Bulletin d'Informations Municipales
de Picherande

Juin 2016
Semestriel n° 35

Édito

Ce nouveau bulletin municipal est l'occasion de faire un premier bilan intermédiaire pour cette année 2016.

La réalisation terminée de la salle socio culturelle, après de longs mois de travaux, est une bonne nouvelle. Cette salle est à disposition, à la location pour toutes personnes intéressées. Les modalités de fonctionnement sont précisées et recensées dans un règlement intérieur validé en conseil municipal.

A ce jour, il reste seulement à finaliser les abords extérieurs.

Le conseil municipal a également validé la réhabilitation de l'appartement situé au dessus de la poste, ce dernier sera loué lorsque les travaux seront réalisés.

L'étude de l'achat d'un bâtiment pour le stockage de l'ensemble du matériel communal est en cours.

Au niveau animation, la fête des fleurs a lancé le début des animations pour notre petite commune.

Cet été sera riche en événements, et j'en profite pour remercier les différentes associations pour leur implication et leur dévouement.

Que cette nouvelle saison estivale apporte de la chaleur à chacune et chacun d'entre vous.

Passez de bonnes vacances et de bons moments à PICHÉLANDE.

Très cordialement.

Votre maire et l'ensemble de son conseil.



été
2016

PICHÉLANDE

Fête du Lac de Gayme
17 juillet

Fête de l'artisanat
31 juillet

Fête de la Gentiane
14 > 15 août

Fête de la Saint-Roch
19 > 21 août

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 7 janvier 2016

Tarifs de location de la salle socioculturelle - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à la réhabilitation de la salle de l'ancien camping municipal en salle socioculturelle, qu'il faut instaurer les prix de location. Il rappelle que cette salle permet d'accueillir les manifestations festives, représentations et cérémonies dans les meilleures conditions. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'instaurer les tarifs de location suivants :

	½ journée	journée	Week-end (samedi - dimanche)	Week-end prolongé (du vendredi au dimanche)
Associations de Picherande	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers de Picherande				
- sans chauffage	50 €	150 €	250 €	300 €
- avec chauffage	100 €	200 €	300 €	350 €
Particuliers extérieurs				
- sans chauffage	50 €	250 €	350 €	400 €
- avec chauffage	100 €	300 €	400 €	450 €

Décide d'instaurer un règlement intérieur que chaque utilisateur sera tenu de respecter et de fixer une caution à 1000 €.

Participation des communes extérieures au financement de l'école - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'école de Picherande fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Saint-Donat depuis la rentrée 2001. Actuellement des élèves de Saint-Genès-Champespe et éventuellement de Chastreix fréquentent les deux écoles du RPI.

Les charges de fonctionnement sont très importantes. Concernant Picherande, le salaire de l'agent technique assurant la restauration, le salaire de l'agent administratif assurant les TAP (soit 6 heures par semaine) et la surveillance à la cantine (soit 4 heures par semaine) et 50 % du salaire brut de l'aide maternelle (50 % sont pris en charge par Saint-Donat) entraîne des charges annuelles de l'ordre de 34 056,88 €. Parallèlement, les charges de chauffage et d'éclairage de l'école et de la cantine, d'abonnement téléphonique et internet, d'entretien du photocopieur s'élèvent pour une année à environ 12 500 €, soit actuellement un total de 1 410 € par élève sur la base de l'effectif actuel qui est de 33 élèves.

Compte tenu de ces charges importantes, le Maire précise qu'il a rencontré début Juillet, Monsieur le Maire de Saint-Genès-Champespe en présence de Monsieur le Maire de Saint-Donat. Sans réponse du Maire de Saint-Genès-Champespe fin Juillet, les maires de Picherande et Saint-Donat ont adressé un courrier au Maire de Saint-Genès-Champespe lui proposant de prendre en charge un tiers du salaire de l'aide maternelle. Cette correspondance est restée sans réponse et sans aucune proposition du Conseil Municipal de Saint-Genès-Champespe. Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de demander une participation financière à Saint-Genès-Champespe. Il indique que cette proposition a fait l'objet d'une concertation avec le Maire de Saint-Donat qui mettra en place la même démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : décide de limiter le montant de la participation financière de la commune de Saint-Genès-Champespe à la Commune de Picherande à 700 € par élève pour l'année scolaire à compter du 1^{er} janvier 2016, que cette participation financière s'appliquera à toutes les communes de résidence extérieure au RPI qui n'ont pas d'école dès lors que des élèves seront scolarisés à l'école primaire de Picherande et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter la présente décision.

Nouvelles adhésions à l'EPF-SMAF - les communes de VERNEUGHEOL (Puy-de-Dôme) par délibération du 2 septembre 2015, de CHAMALIERES-SUR-LOIRE (Haute-Loire), par délibération du 3 septembre 2015, de BONNEVAL (Haute-Loire), par délibération du 19 décembre 2014, du BREUIL (Allier), par délibération du 1^{er} décembre 2015, de JALIGNY SUR BESBRE (Allier), par délibération du 1^{er} décembre 2015, de SAINT FLOUR (Cantal), par délibérations des 17 juillet 2014 et 14 décembre 2015, La communauté de communes du LIVRADOIS PORTE D'Auvergne (Puy-de-Dôme), composée des communes de

Grandrif, Marsac en Livradois, Saint Just et Saint Martin des Olmes, membres de l'Etablissement, par délibération en date du 26 novembre 2015 ont demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne.

Le conseil d'administration, dans ses délibérations en date des 22 septembre, 20 novembre et 7 décembre 2015, a pris en compte ces demandes et l'Assemblée générale de l'EPF réunie le 7 décembre 2015 a donné un avis favorable. Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-Smaf Auvergne doivent ratifier ces demandes d'adhésion. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux adhésions précitées.

Attribution d'une prime à un agent, suite à une demande de médaille - Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il a demandé auprès de la Sous-Préfecture d'Issoire, l'attribution d'une médaille d'honneur communale, pour 20 ans de travail au sein de la Commune de Picherande, pour Stéphane CHALAPHY, adjoint technique territorial. Il précise aussi que le CNAS (Comité National d'Action sociale) attribue aussi une prime de 170 € en cette circonstance. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer une prime de 350 € à Stéphane CHALAPHY.

Encaissement d'un chèque - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque d'un montant de 150 € de la SAS Aux Balcons du Sancy, en remerciements de la mise à disposition de la salle d'association lors de leur assemblée et pour l'intervention du personnel communal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents se prononce favorablement pour l'encaissement du chèque de 150,00 € établi par la SAS Aux Balcons du Sancy.

Séance du 12 février 2016

Tarifs emplacements pour la fête de la gentiane des 14 & 15 août 2016 - Pour les habitants de la Commune de Picherande et les associations : Gratuit. Pour les extérieurs, prix de l'emplacement au mètre linéaire : 20,00 € pour les 5 premiers mètres, 10,00 € le mètre au delà de 5 mètres. Prix du branchement électrique : 220 W à 15 € et 380 W à 40€.

Choix des régisseurs lors de la fête de la gentiane - Les régisseurs titulaires : Christine CONDROYER – DE BENEDICT et Patrice CHALAPHY. Les régisseurs suppléants : Claudette GENES, Jean-François GUITTARD, Stéphanie ESTRADÉ, Denis CHABAUD.

Tarifs pour la location du podium - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à des demandes pour la location du podium de la Commune, il faudrait fixer un prix de location. Il précise que le podium sera livré et monté par un employé communal, avec l'aide de personnes de la Commune demandeuse. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le prix de location du podium pour un week-end à 200 € + une caution de 300 €.

Tarifs pour la location des barnums - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à des demandes pour la location des barnums de la Commune, il faudrait fixer un prix de location. Il précise que les barnums seront livrés et montés par un employé communal, avec l'aide de la personne ou de personnes de la Commune demandeuse. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le prix de location d'un barnum pour un week-end à 400 € + une caution de 500 €.

Programme fic 2016 – 2017 – 2018 - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'il y a lieu de prévoir un programme « Fond d'Intervention Communal » pour les années 2016 – 2017 - 2018, dans le cadre d'aides à l'investissement par le biais de subventions pour les projets d'intérêt purement communal, situés dans le périmètre du FIC.

Pour 2016 : des travaux de voirie communale sur les chemins suivants : Bajuny, La Fricaudie, La Listoune, Les Limbrats, La Mure – Les Bories, Divers voirie. Il informe son conseil sur l'estimation faite pour ces travaux, à savoir : 152 350 € H.T.

Pour 2017 : des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux pour un montant estimatif de 65 575 € H.T.

Pour 2018 : des travaux de voirie communale pour un montant estimatif de 82 075 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte les travaux proposés ci-dessus pour un montant total de 300 000 € H.T. et autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention, auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme avant le 1^{er} mars 2016, dans le cadre du FIC et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Séance du 25 mars 2016

Vote des comptes administratif 2015

COMPTES ADMINISTRATIFS VOTÉS A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS		
COMMUNE	Excédent de fonctionnement : 273 532,48 €	Déficit d'investissement : 533 289,53 €
EAU	Excédent de fonctionnement : 152 471,65 €	Excédent d'investissement : 129 504,30 €
ASSAINISSEMENT	Déficit de fonctionnement : 5 924,70 €	Excédent d'investissement : 96 520,19 €
LOTISSEMENT	Excédent de fonctionnement : 539 889,13 €	Déficit d'investissement : 310 771,46€
CCAS	Excédent de fonctionnement : 2 727,66 €	

Vote des taxes

Il a été décidé de ne pas changer le taux des différentes taxes.				
	Taux communal	Taux moyen 2015 au niveau national	Taux moyen 2015 au niveau départemental	Taux communaux à ne pas dépasser pour 2016
Taxe d'habitation	11,00 %	24,19	24,00	50,42
Taxe foncière (bâti)	14,67 %	20,52	21,13	51,55
Taxe foncière (non bâti)	47,32 %	49,15	80,76	198,26

Renouvellement de la ligne de trésorerie - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une ligne de trésorerie a été créée en janvier 2009 pour un montant de 250.000 €. La durée de ce contrat était de un an, donc il doit être renouvelé. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de la renouveler auprès du Crédit Agricole Centre France, au taux de - 0,230 % + 1,60 % de marge. La commission d'engagement est de 500 €.

Clôture du budget annexe « Lotissement le Garet 2^{ème} Tranche » - Par délibération en date du 19 mai 2006 le conseil municipal avait approuvé la création du lotissement « Le Garet 2^{ème} Tranche ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de clôturer le budget annexe du lotissement « Le Garet 2^{ème} Tranche », approuve le reversement de l'excédent de fonctionnement au budget primitif de la commune et autorise Monsieur le Trésorier de la commune à procéder aux écritures d'ordre non budgétaires qui découlent de la présente décision.

Participation de la commune à l'organisation de la « Sancy Blanche » - Monsieur le Maire indique au conseil que, dans le cadre de la course « Sancy Blanche » qui se déroule sur le Massif du Sancy, le Comité Directeur sollicite l'engagement des communes de l'espace nordique Sancy dans l'organisation de cette épreuve sportive, la nomination d'un élu référent, la mise à disposition, pour des missions ponctuelles, des personnels techniques de la commune pour la réussite de l'évènement. Il rappelle aussi que par délibération en date du 7 janvier dernier la commune a octroyé une subvention de 100 € à l'Association « Sancy Blanche ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents désigne Monsieur Serge CHAMOIX comme référent pour la Commune de Picherande et accepte de mettre à disposition, pour des missions ponctuelles, des personnels techniques de la commune pour la réussite de l'évènement.

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Picherande – Complément - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à de nouvelles directives concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de Picherande, des frais complémentaires sont à prévoir. Il informe que le Cabinet d'Architecture DESCOEUR F & C chargé de ce dossier, a fait parvenir un devis d'un montant de 10 000 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le devis de 10 000 € H.T. du Cabinet d'Architecture DESCOEUR F & C domicilié : 49, rue des Salins 63000 CLERMONT-FERRAND pour la fin de réalisation de la révision de Plan Local d'Urbanisme.

Subvention pour « La Tour Karaté Gym » - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que « La Tour Karaté Gym » a transmis une demande de subvention. Il demande au Conseil de soutenir cette association sportive, car elle accueille cinq enfants de Picherande. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 100 €, soit 20 € par enfant.

Subvention pour « La Farandole du Temps » - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que « La Farandole du temps » a transmis une demande de subvention. Il demande au Conseil de soutenir cette association afin de lui permettre de développer ses activités d'animation au bénéfice des résidents de l'hôpital de Condat. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 150 €.

Subvention à l'école du Bois Joli de Picherande - Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'octroyer, comme chaque année, une subvention à la coopérative scolaire de l'école du « Bois Joli » de Picherande. La subvention s'élève à 90 € par élève habitant sur la Commune de Picherande. A savoir qu'il y a 17 élèves à l'école du « Bois Joli » de Picherande et 7 élèves à l'école de Saint-Donat. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 2 160,00 € à la coopérative scolaire de l'école du « Bois Joli » de Picherande.

Subvention à l'association Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de subvention de l'association Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui, il convient d'octroyer une subvention à cette association. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 500,00 €.

Amortissement immobilisation – Service assainissement - Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, qu'il faut amortir la somme de 83 581,22 € inscrite au compte 218 « Autres immobilisations corporelles ». Le Conseil Municipal décide d'amortir cette somme sur une durée de 25 ans.

Séance du 14 avril 2016

Vote des différents budgets

LES BUDGETS	SECTION FONCTIONNEMENT Dépenses/Recettes	SECTION INVESTISSEMENT Dépenses/Recettes
COMMUNES	S'équilibre à 489 567 €	S'équilibre à 1 119 932 €
EAU	S'équilibre à 212 543 €	S'équilibre à 162 533 €
ASSAINISSEMENT	S'équilibre à 33 612 €	S'équilibre à 121 546 €
C.C.A.S	S'équilibre à 5 327 €	~~~~~

Déclassement d'un bien du domaine public communal à la Beaubie - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'achat de terrain en domaine public du GAEC des GASCOUX à La Beaubie. Vu la désaffectation matérielle du bien situé à côté des parcelles section YC n° 93 et 29 ; Conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, un bien d'une personne publique, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement ; Vu la situation du terrain situé à côté des parcelles YC n° 93 et 29 qui n'est plus affecté à un service public ; Vu la réalisation du projet suivant : achat de terrain par le GAEC des GASCOUX ; Monsieur le maire propose le déclassement du terrain situé à côté des parcelles YC n° 93 et 29 et son intégration dans le domaine privé de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de déclasser l'immeuble situé à côté des parcelles YC n° 93 et 29 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Illuminations de Noël - Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour la pose et la dépose des illuminations de Noël de 2015 et de valider le devis estimatif établi par l'entreprise électrique qui s'élève à 6 570,66 € T.T.C. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis établi par l'entreprise électrique d'un montant de 5 475,55 € H.T. soit 6 570,66 € T.T.C.

Séance du 4 mai 2016

Participation financière de la Commune de Saint-Genès-Champespe aux écoles de Saint-Donat et Picherande - Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 7 janvier 2016, le Conseil Municipal de Picherande en concertation avec Monsieur le Maire de Saint-Donat avait fixé la participation financière de la Commune de Saint-Genès-Champespe à la Commune de Picherande à 700 € par élèves pour l'année scolaire à partir du 1^{er} janvier 2016. Monsieur le Maire poursuit son exposé en expliquant que suite à cette délibération, une réunion s'est tenue à la Mairie de Picherande le lundi 15 février 2016 à 14 heures en présence de Monsieur François MARION, Maire de Saint-Donat, de Monsieur Daniel GAYDIER, Maire de Saint-Genès-Champespe et de lui-même et qu'un accord a été trouvé. Dans ces conditions, il propose que la participation financière de la Commune de Saint-Genès-Champespe au fonctionnement des écoles de Saint-Donat et Picherande s'élève à 500 € pour chacun des élèves inscrits dans ces écoles au 1^{er} janvier de chaque année à compter de 2016. Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur le montant et les modalités de cette participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le montant de la participation financière de la Commune de Saint-Genès-Champespe au fonctionnement des écoles de Saint-Donat et Picherande à 500 € pour chacun des élèves inscrits dans ces écoles, et ceci à partir du 1^{er} janvier 2016, décide que cette participation financière s'appliquera pour chaque élève inscrit à l'effectif au 1^{er} janvier de chaque année civile, décide que cette participation financière s'appliquera à toutes les Communes de résidence extérieures au RPI qui n'ont pas d'école dès lors que les élèves seront scolarisés à l'école primaire de Picherande, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention régissant la participation financière de la Commune de Saint-Genès-Champespe aux écoles de Saint-Donat et de Picherande.

Assistance technique de l'exploitation du SPANC - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Lyonnaise des Eaux n'a pas renouvelé la convention concernant l'assistance technique à l'exploitation du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Suite à cela, Monsieur le Maire informe que Véolia nous a transmis une proposition de contrat de délégation de service public. Il précise que Véolia s'occupe de l'exploitation du SPANC sur des communes voisines. Leurs tarifs H.T. sont les suivants, (taux de TVA 10 %) :

✓ Contrôle bon fonctionnement et entretien (part distributeur) – Tous clients :	114,00 €
✓ Contrôle conception installation (part distributeur) – Tous clients :	98,50 €
✓ Contrôle diagnostic et bon fonctionnement (part distributeur) – Tous clients :	160,50 €
✓ Contrôle réalisation des travaux (part distributeur) – Tous clients :	140,00 €
✓ Montage de la partie administrative des dossiers (part distributeur) – Tous clients :	64,00 €
✓ Requalification des installations (part distributeur) – Tous clients :	43,50 €
✓ Frais pour absence au rendez-vous fixé par le client – Tous clients :	46,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte l'offre de prix de la société Véolia détaillée ci-dessus, domiciliée 47 avenue de l'Allier 63800 CURNON D'Auvergne.

Déclassement d'un bien du domaine public communal au bourg - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une demande d'agrandissement de la caserne de pompiers et vu que l'extension ne peut être envisagée qu'à l'arrière de la parcelle cadastrée section I n° 76 supportant la caserne actuelle, la portion de terrain concernée doit être au préalable déclassée du domaine public communal. Considérant que ces travaux de rénovation et d'extension sont nécessaires pour adapter les lieux aux nouveaux besoins.

Vu la désaffectation matérielle du bien situé à l'arrière de la parcelle section I n° 76 ; Conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, un bien d'une personne publique, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement ; Vu la situation du terrain situé à l'arrière de la parcelle section I n° 76 qui n'est plus affecté à un service public ; Vu la réalisation du projet suivant :

agrandissement de la caserne de pompiers ; Monsieur le maire propose le déclassement du terrain situé à l'arrière de la parcelle section I n° 76 et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de déclasser l'immeuble situé à l'arrière de la parcelle section I n° 76 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Séance du 25 mai 2016

Révision des tarifs des baux - Monsieur Le Maire explique que les baux des terres agricoles louées par la commune doivent être révisés. Il propose à l'assemblée une augmentation de 10 € par hectare. De plus, le preneur remboursera au bailleur 1/5^{ème} du montant global de la taxe foncière ainsi que la moitié des décimes additionnels de la chambre d'agriculture portant sur les biens pris à bail, le tout majoré des frais de confection des rôles. Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des présents décide d'accepter l'augmentation de 10 € par hectare et d'accepter l'ensemble des charges supplémentaires présentées ci-dessus.

Révision des conditions d'attribution des baux - Monsieur Le Maire explique que les conditions d'attribution des baux des terres agricoles louées par la commune doivent être revues. Monsieur le Maire se réfère à l'article L2411-10 du code général des collectivités territoriales : ces baux sont attribués « *Au profit des exploitants agricoles ayant leur domicile réel et fixe, un bâtiment d'exploitation et le siège de leur exploitation sur le territoire de la section et exploitant des biens agricoles sur celui-ci ; et, si l'autorité compétente en décide, au profit d'exploitants agricoles ayant un bâtiment d'exploitation hébergeant, pendant la période hivernale, leurs animaux sur le territoire de la section conformément au règlement d'attribution et exploitant des biens agricoles sur ledit territoire* ». Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des présents décide que pour toute parcelle de terre d'une section ou de la commune qui se libère, l'attribution de cette dite parcelle sera gérée en conseil municipal de la façon suivante : posséder son n° d'exploitation et son bâtiment d'hivernage sur la dite section, donc répondre aux conditions de l'article L2411-10 précédemment exposé.

Les questions diverses du Conseil Municipal

7 janvier 2016

- ✓ **Fourrière animale** : le Conseil Municipal souhaite avoir plus de renseignements avant de prendre une délibération.
- ✓ **Numéros de téléphone** : le Conseil Municipal souhaite que les numéros des téléphones portables de Stéphane et de Frédéric soient changés, afin qu'ils ne soient pas communiqués publiquement.
- ✓ **Courrier de la Mairie de Chastreix** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier et de la délibération que la Commune de Chastreix a prise lors de leur séance du 2 septembre 2015, concernant leur opposition à la fermeture de la route lors de la fête de la Gentiane les 14 & 15 août. Avec 10 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal décide qu'aucune modification ne sera prise concernant cette déviation.
- ✓ **Courrier de l'EARL des Sapins** : Monsieur le Maire donne lecture de leur demande concernant les sectionnaux de « La Chaux, Chevanel, Grouffaud, Mouilhat, La Mure », le Conseil Municipal souhaite attendre la dénonciation des baux de Monsieur André FARON.
- ✓ **Courrier du GAEC CHERRIERE** : Monsieur le Maire donne lecture de leur demande concernant les sectionnaux de « Charraire », le Conseil Municipal souhaite attendre que la vente soit passée et la dénonciation des baux de Monsieur Laurent ECHAVIDRE.
- ✓ **Subvention** : Monsieur le Maire informe son Conseil que le Conseil Départemental a alloué une subvention de 22 200 € pour les travaux de voirie.
- ✓ **Natura 2000** : un nouveau schéma a été créé.
- ✓ **Programme réduc'eau** : Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'une campagne de distribution gratuite de kits d'économie d'eau et d'énergie à destination des particuliers. Le kit Réduc'Eau contient : 2 aérateurs auto-régulés pour robinet, 1 pomme de douche hydro-économe, 1 notice de montage, 1 fiche de conseils en économies d'eau, 1 boîte cartonnée et 1 autocollant stop-pub. Il précise que l'utilisation de ce kit peut permettre de réaliser jusqu'à 50 € d'économies sur la facture d'eau et d'énergie par an (pour un ménage de 4 personnes : 2 adultes et 2 enfants). Le Conseil Municipal est d'accord pour lancer cette opération.

12 février 2016

- ✓ **PLU** : une réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 23 février pour faire le point sur ce dossier et une autre le jeudi 17 mars en présence Monsieur François DESCOEUR, Madame ARZERI, Monsieur Pierre MOREL et Monsieur Sébastien GOUTTEBEL de la DDT.
- ✓ **Fête de la Gentiane** : réserver les barnums du Parc des Volcans.
- ✓ **Demande de subvention** : l'association Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui demande une subvention pour l'organisation de la journée des fleurs qui aura lieu le 5 juin prochain. Le Conseil Municipal délibérera lorsqu'il aura reçu leur budget prévisionnel.
- ✓ **Petits Princes** : il faudrait envoyer un courrier aux mamans concernées pour la rentrée scolaire 2016/2017, afin que ce service puisse continuer à être utilisé.
- ✓ **Point lecture** : nécessité de faire le point avec le directeur, quant à l'ouverture de ce service.

25 mars 2016

- ✓ **Quiplusest** : mise en œuvre et suivi de la communication des événements de l'été 2015, pour un montant de 8 772 € T.T.C. Le devis concerne les manifestations suivantes : la matinée des Fleurs : le dimanche 12 juin, la fête du Lac : le dimanche 17 juillet, la fête de l'artisanat : le dimanche 31 juillet, la fête de la Gentiane : le dimanche 14 & le lundi 15 août, la fête patronale de Saint-Roch : vendredi 19, samedi 20 & dimanche 21 août.
- ✓ **Baux** : suite à la demande du GAEC CHERRIERE, le Conseil Municipal attend qu'un accord soit trouvé entre Gilbert CHABAUD et Michel CHERRIERE.
- ✓ **Participation école** : la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE participera aux frais de l'école à hauteur de 500 € par enfant.
- ✓ **Réduc'Eau** : le Conseil Départemental nous a transmis un courrier, pour nous informer que l'opération concernant la distribution gratuite de kits Réduc'Eau a été annulée.
- ✓ **Sanitaire camping** : une partie du bâtiment sera cédée à la société de chasse de Picherande et l'autre partie sera aménagée de WC hommes/femmes/handicapés.

14 avril 2016

- ✓ **Budget CCAS** : le Conseil Municipal et les membres de la commission de CCAS souhaitent que le compte du CCAS soit conservé.
- ✓ **Assistance sociale** : il est demandé par le Conseil de créer une permanence en Mairie d'une assistance sociale, voir avec le Conseil Départemental si cela est possible et voir avec la MSA pour le régime agricole.
- ✓ **Salle socioculturelle** : réception des travaux le 21 avril 2016 à 8 h 30 et passage de la commission de sécurité le 2 mai 2016 à 9 h 30. Un relevé des différents petits soucis rencontrés lors de la visite de ce matin a été effectué. La rampe d'accès : le niveau n'est pas bon. Aménagement des abords autour de la salle : décaissage fait par les employés communaux. Patrice a rendez-vous le 15 avril avec des commerciaux pour s'occuper de l'achat du frigo, du lave-vaisselle et du petit matériel. Christine s'occupe des produits d'entretien.
- ✓ **La Truite Picherandaise** : l'association informe le Conseil qu'elle ne souhaite pas avoir de subvention de la Commune.
- ✓ **Réclamation** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier concernant un différent survenu au Lac de Gayme.
- ✓ **Demande d'achat de terrain** : Francine & François ROCHE de la Taillade ont fait un courrier pour mettre quatre ruches d'abeilles, ils souhaiteraient pour cela, acheter du terrain communal qui est aujourd'hui exploité par Mr Christian GUITTARD.
- ✓ **Fête de la Gentiane** : à ce jour 19 exposants. Pour les animations, les Suisses reviennent, ils logeraient chez l'habitant. Les personnes intéressées pour accueillir nos amis Suisses doivent se faire connaître en Mairie.
- ✓ **Arbre** : Claudette GENES demande d'abattre l'arbre qui est sur la murette de son jardin en limite de propriété. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
- ✓ **Stagiaire** : Justine FAURE a fait une demande de stage au sein de notre Commune du 30 mai au 15 juillet, soit 6 semaines.
- ✓ **Sancy Blanche** : le contrat est renouvelé pour la saison 2017, la course aura lieu le 4 & 5 mars 2017.



- ✓ **Communauté de Communes du Massif du Sancy :** trois communes entreront dans le Sancy : Mongreleix, Saint-Genes-Champespe et La Godivelle.
- ✓ **Baux :** Suite à la demande de sectionnaux du GAEC CHERRIERE, le Conseil Municipal rappelle que la superficie des sectionnaux de Charraire s'élève à 14 ha 25 a. Le GAEC CHERRIERE loue déjà 25 ha 57 et le GAEC CHABAUD loue déjà 23 ha 74 a (Gilbert CHABAUD : 14 ha 69 a et Rémi CHABAUD 9 ha 05 a). Le Conseil souhaiterait que les deux GAEC s'entendent pour un partage équitable.

4 mai 2016

- ✓ **Baux :** prévoir une réunion pour la révision des prix.
- ✓ **Emprunt :** révision de l'emprunt concernant des travaux de voirie souscrit auprès de Crédit Agricole, ce dernier ne voulant pas revoir son taux, la Banque Populaire du Massif Central est prête à racheter l'emprunt au taux de 2,10 % au lieu de 5,10 %. Les pénalités auprès du Crédit s'élèvent à 41 000 €.
- ✓ **Boues :** suite à l'étude de devis concernant l'évacuation des boues de la station d'épuration, le conseil municipal accepte le devis des Vidanges Corrésiennes pour un montant de 3 897,50 € H.T.
- ✓ **Appartement de la Poste :** Monsieur le Maire présente les devis reçus concernant la rénovation. Il souhaite relancer les entreprises de plâtrerie/peinture qui n'ont toujours pas établi de devis.
- ✓ **Garage :** la commission des travaux doit aller voir le garage de Mr Jean-Jacques GUILLAUME pour un éventuel achat.
- ✓ **Salle socioculturelle :** suite au passage de la commission de sécurité du 2 mai, un avis favorable a été émis pour l'intérieur, à condition de ne pas cuisiner de repas à l'intérieur et de faire des manifestations avec de la sonorisation.
- ✓ **Aménagement :** Monsieur le Maire rappelle que le terrain devant la salle socioculturelle a été décaissé par les employés communaux pour pouvoir faire un parking. Pour finaliser celui-ci, un empierrement est indispensable. La carrière du Sancy a transmis un devis d'un montant de 8 568 € TTC pour 600 tonnes de marchandises livrées.

RAPPEL

Des services à disposition de nos aînés

Portage de repas	SIVOM de Besse	04 73 79 52 82
Aide Ménagère	ADMR	04 73 71 91 78
Télé-assistance s'adresser en Mairie		04 73 22 30 84
CLIC Senior Montagne au Mont-Dore		04 73 62 20 89

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi de 8 h 45 à 11 h 45

Tél. 04.73.22.30.84. Fax : 04.73.22.30.74.

E-mail : mairiedepicherande@orange.fr

Site internet : <http://picherande.fr/>

Agence Postale Communale

Lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h

Tél. 04.73.22.34.07.



Marché de Noël – 13 décembre



Le dimanche 13 décembre 2015 a eu lieu comme chaque année le marché de Noël, organisé par l'école de Picherande. Un travail de six semaines, durant lesquelles les enfants ont fabriqué divers objets de décoration.

Cela a permis à l'école de faire d'excellentes ventes et de réaliser un joli bénéfice et ce depuis quatre ans. L'argent récolté est réparti sur le RPI Saint-Donat / Picherande, il permet aux enseignants de pouvoir financer de nouveaux livres, jeux, DVD éducatifs et d'organiser de nombreuses sorties et voyages.

Cette année au programme : visite des grottes de Lascaux (3 jours), découverte du lac Chauvet, courses d'orientation, journée pêche...

En plus d'une grande aide financière pour l'école, le marché de Noël est une journée conviviale où la bonne humeur, la joie et la participation des familles sont présentes et très appréciées.



Les Genêts d'Or en images



Noël 2015, un moment toujours très attendu pour le partage de la soupe de Noël, du « frico » de morue et de la bûche.

L'Épiphanie, janvier 2016.
Le hasard a désigné Fernande, Paul et Sylvie.
La galette était toujours aussi délicieuse.



La Chandeleur, février 2016.
Paul se débrouille comme un chef, sous l'admiration d'Huguette.
Razzia sur les crêpes.



Sortie au Garden Palace, mai 2016.
Partis en covoiturage avec des membres de l'association Picherande d'Hier et Aujourd'hui (merci), il y avait trop de Genêts d'Or absents, dommage le déjeuner était extra et le spectacle absolument magnifique.

Sylvie CHABAUD, Présidente du Club des Genêts d'Or.

Vœux du Maire et remises de médailles – 9 janvier 2016

C'est le samedi 9 janvier, que Serge CHAMOUX, Maire de Picherande, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux de bonheur, de joie, de prospérité et surtout de bonne santé à la population, en présence de Christine BONNARD, sous-préfète d'Issoire, François MARION, Maire de Saint-Donat, Raymond ROUCHON, Vincent SERRE, Odette GATIGNOL et Paule GARDETTE, anciens Maires de Picherande, des Présidents d'Associations et des bénévoles, qui ont œuvré pour mettre en place et animer toutes les manifestations.



A cette occasion, le Maire a eu l'honneur de remettre le diplôme de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail à Stéphane CHALAPHY, en récompense de ses compétences professionnelles et de son dévouement pour 20 ans de service au sein de la collectivité.

Puis Christine BONNARD a eu l'honneur de remettre le titre de Maire Honoraire à Odette GATIGNOL. Cette distinction honore la longue carrière municipale d'Odette GATIGNOL au service de la Commune et de ses habitants durant 19 ans. En effet, elle a été élue 3^{ème} adjointe au Maire du 26 mars 1989 au 25 juin 1995 et Maire du 25 juin 1995 au 21 mars 2008 à la Commune de Picherande.

Au nom des tous les habitants de Picherande, un grand merci à Odette.



Des cuisses de grenouilles ont été dégustées – 25 février

Vers 16 heures passées, Cyril est arrivé sans se presser avec la belle Marina aussitôt à son travail acharné.

Oui, mais voilà, le matériel est bloqué au rez de chaussée.

Pas question de monter dans les escaliers !

Le problème est vite identifié !

La solution trouvée !

Les membres de l'association de Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui se postent dans chaque escalier.

Les plats vont de main en main circuler.

Même Sylvie est là pour nous encourager et photographier.

Le service est vite effectué et les cuisses avalées !

Les amateurs de grenouilles sont-ils satisfaits ?

Si oui, c'est parfait, à la prochaine année !

PHA Grenouillettement.



Soirée moules / frites – le 5 mars



Notre première grande organisation fut une réussite pour les membres de Festy Picherande.

Le 5 mars 2016 a eu lieu le repas moules/frites préparé par Cyril JOAL. Tout le monde a mis en place ce repas afin qu'il se déroule dans la joie et dans la bonne humeur (merci aux membres).

Nous avons pu accueillir 150 personnes dans une ambiance chaleureuse et décontractée et nous espérons accueillir autant de monde l'an prochain.

Festy Picherande.

Oubli dans le carnet de l'année

Nous tenons à nous excuser pour l'oubli dans le dernier bulletin de la mention du décès de :

- Marie-José GATIGNOL, décédée le 7 novembre 2015 à Super-Besse à l'âge de 54 ans.



Sancy Blanche Édition 2016 – 5 & 6 mars

Le comité d'organisation craignait un manque de neige. Ce ne fut pas le cas pour la 29^{ième} édition du grand rendez-vous des skieurs nordiques. **156 participants** ont été servis par les abondantes chutes de neige. Cette affluence s'explique par l'annulation des courses précédentes et parce que La Sancy Blanche comptait pour le Marathon ski tour (challenge national).



Les départs et arrivées se sont déroulés sur le site de l'Espace Nordique Sancy à La Stèle - La Tour d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés aux amateurs de ski de fond.

Sur la plus petite boucle, le **Promofond 10 Km**, le pensionnaire de Bessat Sports d'hiver, Sabin COUPAT, n'a laissé aucune chance à ses poursuivants, en s'imposant avec près de sept minutes d'avance sur Enzo CHARITAT

du Club Nordique de Saint Julien. BONNEFOY Adrien du Ski club du Mézenc complète le podium. Le coureur du ski club de Besse, premier local, BOURDE Arthur termine à la quatrième place.

Chez les dames, Ninon SICRE de l'Étoile des Montagnes de La Tour d'Auvergne s'est imposée devant BONNEFOY Flavie du Ski club du Mézenc et TOMAZYK Sterenn du Club Nordique de Saint Julien.

Sur l'épreuve reine, la **Sancy Blanche 36 kilomètres**, Jérémie MILLEREAU du Gap Bayard (Hautes Alpes) s'est imposé devant Thibault MONDON du SNGR Moisans (Dauphiné). BERTHET Nicolas du Ski Rousses termine 3^{ième}. Le premier Auvergnat, DUCHAMPT Jean-François, se classe à la 17^{ième} place.

Chez les femmes, Marion COLIN de La Feclaz a pris le dessus sur COUPAT Élisabeth de Bessat Sports d'hiver. La première auvergnate, TOURNADRE Anne de l'Étoile des Montagnes de La Tour d'Auvergne termine à la 7^{ième} place.

Quant à l'épreuve du **Critérium 23 km**, BAUJARD Johann du club nordique Aydat Pessade devance GAYDIER Arnaud de l'Étoile des Montagnes de La Tour d'Auvergne. DUNY Jimmy du Club Nordique de Saint Julien finit à la 3^{ième} place.

Chez les dames, Aline ARNOULD du SNGR Moisans (Dauphiné) s'est imposée devant FALGOUX Coraline de l'Étoile des Montagnes de La Tour d'Auvergne. FRAISSE fabienne complète le podium.

On retiendra, aux dires des coureurs, que « les parcours étaient durs, qu'ils font mal aux jambes. Pour autant c'est un beau domaine pour ce genre d'épreuves. »

Les plus jeunes, quant à eux, se sont exprimés sur la Sancy Kids, également sur le site de La Stèle. Ils étaient plus d'une centaine, âgés de 6 à 14 ans, à participer à cette cinquième manche du Challenge départemental sur des parcours ludiques mariant habilité et vitesse.



La réussite de l'évènement n'aurait pas été au rendez-vous sans les prestataires et les bénévoles du comité d'organisation. Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

Dominique LAMBERT.

Commémoration du 19 mars



Dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, Lionel GAY, Président de la Communauté de Commune du Massif du Sancy et Maire de Besse et Saint-Anastaise, a participé à la cérémonie organisée le samedi 19 mars 2016 à Picherande.

A cette occasion, Serge CHAMOUX a lu le message de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.



Commémoration du 8 mai



Le 71ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 a été commémoré à Picherande en présence des enfants, des sapeurs-pompiers et des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbe, Monsieur le Maire, a donné lecture du message du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, il rappelait par quel déchaînement de violences fut marquée la Seconde Guerre mondiale, en ce 71^{ème} anniversaire de la fin des combats : « Il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix ». Monsieur le Maire invite chacun à œuvrer pour un monde plus solidaire, de fraternité, de solidarité et de paix.



Voyage scolaire des enfants les 2, 3 et 4 mai



Nous nous sommes rendus dans la région de Montignac-Lascaux en Dordogne pour un périple de trois jours sur le thème de la Préhistoire.

Premier contact rapide puisque à peine descendus du car, nous voilà devant la grotte de Lascaux II. Une première visite où tout le monde a retenu son souffle devant ces œuvres bien mystérieuses mais si pleines de beauté.



L'après-midi nouvelle visite avec la grotte de Rouffignac. Un petit voyage en train pour admirer « la grotte des 100 mammouths » avec pour conclusion un arrêt devant des nids d'ours qui malgré l'obscurité ont fait ouvrir bien des paires de petits yeux.

Le lendemain quelques ateliers ont permis aux petites mains de se transformer en sculpteurs pour réaliser lampes à huile et peintures sur pierre.

La visite du musée du Thôt a permis de voir des animaux bien vivants mais des répliques en 3D d'animaux disparus. Tout cela conclu par la réplique de la partie cachée de Lascaux sans oublier un nouvel atelier de peinture sur un mur.



Le dernier jour nous avons découvert un abri sous roche où ont vécu nos lointains parents, puis une initiation réussie au lancer de sagaies à l'aide de propulseurs. Enfin après la traditionnelle photo de groupe, remontée dans le car pour un retour, après ce plaisant séjour, auprès des mamans qui ont parfois manqué à quelques-uns.



A noter aussi le cadre du centre où si les nuits ont parfois semblé courtes, tout fut parfait, aussi bien la partie chambres

que les repas presque comme à la maison.

L'année n'est toutefois pas finie. Quelques sorties sont encore prévues : course d'orientation pour les plus grands, randonnée vers le lac Chauvet, pêche,...

De quoi attendre les vacances sans s'ennuyer.

Michel CHANDEZE.



FÊTE DES ECOLES DU R.P.I. St Donat - Picherande



Après une année bien remplie, Dimanche 22 mai, les enfants des écoles de Picherande et St Donat ont convié leurs familles et proches pour leur fête de fin d'année scolaire.

Au programme, un spectacle où petits et grands nous ont offert joie, rire et émotion... au fil des danses, chants, poésies et sketches qui ont rythmé cette belle après-midi conviviale.



Tout au long de cette fête, la vente de boissons, gâteaux et billets de tombola a permis de récolter quelques fonds pour de futurs projets de sorties et activités de nos petites têtes blondes...



Nous remercions tous ceux qui ont participé : tout particulièrement les enseignants, ainsi que Ghislaine (professeur de chant des élèves du Primaires), Nathalie (employée municipale et à ce titre animatrice des T.A.P.) et les parents bénévoles qui ont contribué à la réalisation de



ce temps fort du R.P.I. ; sans oublier les enfants pour leurs remarquables prestations et leur joie de vivre qu'ils ont su partager!

Les enfants, enseignants et bénévoles, heureux de cette expérience, vous attendent encore plus nombreux l'année prochaine !

Bon été à tous !

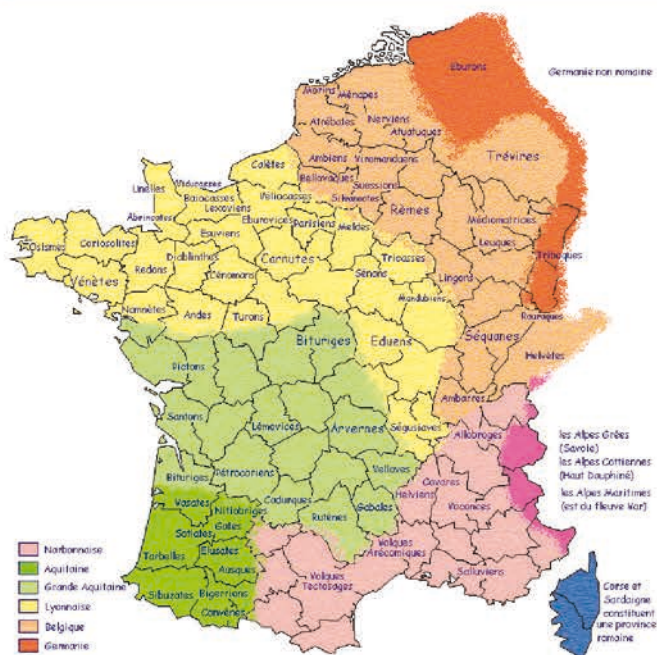
Laure CHOUGNY.



LES NOUVELLES REGIONS

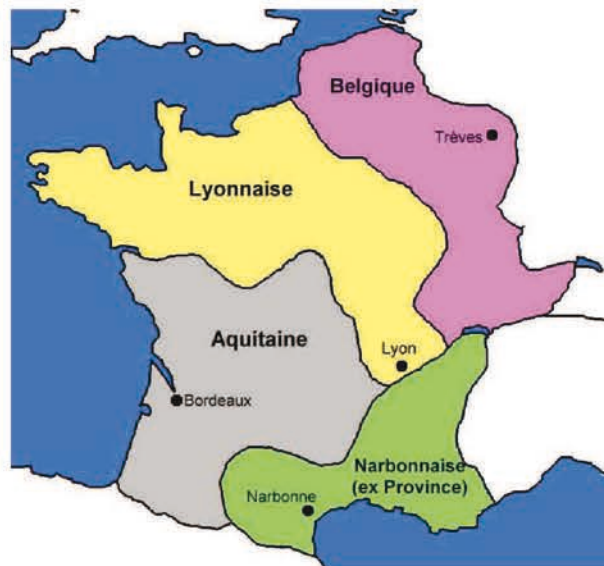


Histoire de nos régions



Les régions se sont construites au fil de l'histoire. En Gaule, une soixantaine de peuples se partagent 5 grandes régions.

Jules César divise la Gaule en 4 territoires appelés provincere : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Belgique et la Lyonnaise.



Au VIIème siècle, Charlemagne met en place le système féodal et les fiefs sur lesquels règnent les seigneurs.
Au XVIème siècle, François I met en place les provinces.



A la Révolution en plus des régions sont créés les départements.



En 1972, chaque région naît du regroupement de plusieurs départements. Ainsi 22 régions sont créées ainsi que 5 dans les territoires d’Outre-Mer.

En 2012, l'état décide de réduire le nombre de régions : 13 régions métropolitaines seulement. Jusqu'à la fin du XXème siècle, le France a été centralisée.

La décentralisation donne des pouvoirs aux départements et aux régions permettant de répartir les pouvoirs sur tout le territoire national.

Les compétences de nos régions

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République confie de nouvelles compétences aux régions grâce à la décentralisation.

Le budget régional global de notre région Auvergne-Rhône Alpes s'élève à 3,15 milliards d'euros. Cette région (comme les autres) devra participer au :

➤ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les régions doivent présenter un Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDETI) qui fixe les orientations régionales pour 5 ans.

Les régions sont responsables de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises.

Elles aident aussi à la création de nouvelles entreprises.

➤ ORGANISATION DES TRANSPORTS REGIONAUX

Les régions organisent les transports à l'échelle régionale : bus, tramways, trains ainsi que les transports interurbains.

Les transports scolaires peuvent être transférés aux départements.



➤ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Les régions doivent protéger l'environnement : elles préservent les espaces naturels en créant et en entretenant des Parcs Naturels Régionaux.

Elles soutiennent les espèces d'animaux menacés par la disparition : castors, loutres, oiseaux (aigle, épervier,...)

Elles préservent certaines zones agricoles fragiles, le littoral.

Elles luttent contre la pollution de l'air.

Elles aident à la valorisation de l'énergie, à la gestion des déchets.

Elles doivent veiller à l'amélioration des réseaux de communication, développer le haut débit numérique.

➤ LYCÉES

Les régions sont chargées de la gestion des lycées (professionnels ou autres) : entretien, construction et restauration. Elles encouragent la construction de lycées d'un nouveau type (exemple: les métiers de l'éolien).

Elles appuient la pratique du sport en attribuant une bourse régionale aux jeunes espoirs sportifs.

Elles soutiennent les arts par des aides financières.



➤ FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour lutter contre le chômage, les régions mettent en place des formations professionnelles afin d'aider les demandeurs d'emploi et les personnes désirant changer de travail.



➤ RECHERCHE

Les régions investissent dans des projets de recherche et des équipements scientifiques.

Les spécialités régionales



Les plats régionaux comme le cassoulet du Languedoc, le gratin dauphinois, la quiche lorraine, l'aligot de l'Aubrac, la daube provençale, le bœuf bourguignon, le far breton, la potée auvergnate, la carbonade flamande, la choucroute Alsacienne, les crêpes bretonnes, le biscuit de Savoie, la fondue savoyarde, le poulet de Bresse...

Les sports régionaux et traditionnels qui sont aussi un symbole de la richesse et de la diversité culturelle de nos régions. Nous connaissons la pelote basque, les courses de vachettes landaises, le gouren de Bretagne (lutte), la bourle (pétanque ch'ti) dans le Nord, les combats nautiques de la région P.A.C.A., la corrida d'Arles....



Les fêtes régionales comme le défilé des géants du Nord. Les fêtes bretonnes sont remises au goût du jour pour fêter la fin des travaux agricoles, Besse et Saint Anastaise fête la fin des foins avec la Bavajade. Nous avons aussi le carnaval de Nice, la fête des lumières à Lyon...

Les régions soutiennent les festivals organisés à époque fixe autour d'une activité liée au spectacle : Brive festival à Brive la Gaillarde...

Les folklores français englobent les fables, les chants, les danses, les croyances populaires, les contes de fées, les histoires effrayantes ou fantastiques (la bête du Gévaudan, Barbe Bleue) ; transmis de génération en génération.

Les langues régionales (voir tableau ci-après) ou minoritaires de France sont géographiquement et historiquement implantées sur tout le territoire autres que la langue française. Elles sont souvent appelées dialectes ou parfois plutôt que langues. Le créole est la plus parlée.

Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui.



13 régions métropolitaines

5 régions outre-mer

	SUPERFICIE	POPULATION Million d'habitants M/h Milliers d'habitants m/h DENSITE	CAPITALE AIRES URBAINES	UN PEU D'ECONOMIE : AGRICULTURE, TRANSPORTS, INDUSTRIES, MER
NORD PAS DE CALAIS PICARDIE 	31 813 km ² 5 départements 145 cantons 3 838 communes	5,97 M/h 187 h/km ²	Lille	Mines de charbon fermées Cultures céréalières (blé, orge) Cultures maraîchères (choux, endives, petits pois, betteraves, pommes de terre...) 30 % des automobiles fabriquées dans cette région : Peugeot, Citroën, Renault, Toyota, Valéo... Carrefour Européen avec le Bénélux
NORMANDIE 	29 900 km ² 5 départements 131 cantons 3 231 communes	3,32 M/h 111 h/km ²	Rouen Conseil Régional à Caen Evreux	Economie très agricole (arbres fruitiers, cidre, lin, chevaux) Economie tournée vers la mer (moules, huîtres, ports de Rouen et du Havre) 3 centrales électronucléaires (Paluel, Penly, Flamanville) Secteur automobile : premier employeur de la région
ALSACE - CHAMPAGNE ARDENNE – LORRAINE 	57 800 km ² 10 départements 200 cantons 5 195 communes	5,54 M/h 97 h/km ²	Strasbourg Eurométropole Mulhouse Reims	Grande région de la fabrication d'alcools (bières, vin blanc, champagne. Céréales (houblon) Construction automobile (PSA Peugeot Citroën, Daimler –Chrysler, Général Motors, Bugatti...) Secteur aérospatial (lanceur Ariane)
ILE DE FRANCE 	12 000 km ² 8 départements 317 cantons 1 281 communes	12 M/h 960 h/km ²	Paris (105 km ²) Nanterre Versailles Créteil Evry	Des forêts (Fontainebleau, Rambouillet,...) Cultures de céréales car sols agricoles très fertiles Première destination touristique mondiale, première région économique européenne (900 000 entreprises), métropole culturelle et intellectuelle, laboratoires (recherche scientifique)
BRETAGNE 	27 200 km ² 4 départements 201 cantons 1 270 communes	3,27 M/h 120 h/Km ²	Rennes Quimper St Brieuc Brest	Pêche de poissons et crustacés dans les 22 ports bretons Cultures maraîchères (choux, artichauts,...) Grande région d'élevage (porcs), industrie agroalimentaire, nouvelles technologies de l'information et de la communication
PAYS DE LA LOIRE 	32 100 km ² 5 départements 203 cantons 1 502 communes	3,66 M/h 107 h/Km ²	Nantes Angers Le Mans St Nazaire	Industrie aéronautique en Pays de Loire (Airbus) Construction navale à Saint Nazaire Premiers producteurs de fleurs, de vins blancs. Elevage, pêche et culture des algues, aquaculture
CENTRE - VAL DE LOIRE 	39 200 km ² 6 départements 96 cantons 1 842 communes	2,56 M/h 65 h/Km ²	Orléans Chartres Tours Blois Bourges	Premier producteur de médicaments (58 laboratoires), 300 entreprises de cosmétiques (Cosmétique Valley) Le blé, culture reine et d'autres céréales (orge, tournesol, colza) On y fabrique des biocarburants.

SITES REMARQUABLES MONUMENTS	75 LANGUES REGIONALES Dont 50 outre-mer	PARTICULARITES
Plaines et collines. De belles plages avec balade des 2 caps. Grande baie sablonneuse de Somme. Villes : Lille, Boulogne, Saint-Omer, Monts de Flandres	Le francien Le picard Le flamand Le champenois	Son nom évoque un point cardinal. Région qui a la plus forte densité de population. Population la plus jeune de France.
Plages du débarquement Le Mont Saint-Michel Honfleur – Le Havre Falaises d’Etretat Forêts de chênes et de hêtres	Le normand Le cauchois Le percheron	
Régions montagneuses : Ardennes & Vosges Grande plaine d’Alsace Neuf grandes villes au cœur de l’Europe (Nancy, Reims, Mulhouse,...)	L’alsacien Le francisque Le lorrain	Région qui possède 4 frontières avec l’Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse
La tour Eiffel Disneyland Paris Cathédrale Notre Dame, Versailles, Fontainebleau, Montmartre, Musées		Région la plus peuplée de France (1 français sur 5)
2700 Km de côtes découpées Nombreuses îles (Ouessant, golfe du Morbihan, Belle Ile,...) Remparts de St Malo, Pointe du Raz, Alignements de Carnac	Le breton Le gallo	Région qui a la plus grande longueur de côtes
Marais salants (marécages) Plages et stations balnéaires (La Baule, les sables-d’Olonne) Châteaux de la Loire (Saumur, Angers...) Tourisme (cyclisme à vélo)	L’angevin Le breton	Son nom évoque un fleuve. Région la plus irriguée de France
Sologne (étangs, forêts, marais) Châteaux de la Loire (Chambord, Blois, Amboise, Chenonceau, Azay-le-rideau, Cheverny). Cathédrale de Chartres	Le berry L’orléanais	Région qui produit le plus de céréales

	SUPERFICIE	POPULATION Million d'habitants M/h Milliers d'habitants m/h DENSITE	CAPITALE AIRES URBAINES	UN PEU D'ECONOMIE : AGRICULTURE, TRANSPORTS, INDUSTRIES, MER
BOURGOGNE FRANCHE COMTE 	47 784 km ² 8 départements	2,8 M/h 59 h/Km ²	Dijon Nevers Mâcon Besançon	Agriculture très diversifiée et très répandue (prairie : vaches laitières, montbéliarde et charolaise,...) Vignoble de Bourgogne Cultures (céréales, colza, blé) Une des régions les plus boisées (hêtres, chênes...) l'industrie du bois emploie + de 22 000 personnes. Métallurgie (ArcelorMittal) matériel de transport (Peugeot, Alstom), alimentation (Nestlé), caoutchouc et plastique.
AQUITAINE – LIMOUSIN POITOU-CHARENTES 	84 000 km ² 12 départements 258 cantons 4 505 communes	5,8 M/h 70 h/Km ²	Bordeaux Bayonne La Rochelle Limoges Poitiers	Première région agricole d'Europe (bœufs, fromages, huîtres) Vignobles : vins de Bordeaux, alcools de Cognac, vins du pays Basque Recherche scientifique : 5 grands centres universitaires et écoles d'ingénieurs) Première région d'emplois touristiques
AUVERGNE – RHÔNE ALPES 	69 711 km ² 12 départements 242 cantons 4 189 communes	7,8 M/h 111 h/Km ²	Lyon Clermont-Fd Vichy Grenoble Valence	La métropole de Lyon est le deuxième centre économique français. Usines spécialisées en mécanique (Renault) Grandes entreprises chimiques et médicales Informatique et jeux vidéo Centrales nucléaires Domaine skiable le plus fréquenté du monde (Alpes, Massif Central) Michelin à Clermont Ferrand
LANGUEDOC – ROUSSILLON – MIDI- PYRENEES 	72 700 km ² 13 départements 269 cantons 4 565 communes	5,62 M/h 78 h/Km ²	Toulouse Mende Cahors Nîmes Rodez	Première région de France et d'Europe pour la construction aéronautique et spatiale. Centre Nationale d'Etudes spatiales (CNES) et deux fabricants européens de satellites. Vins du Languedoc Roussillon, culture des céréales et des fruits (melons, cerises,...)
PROVENCE – ALPES – CÔTE – D'AZUR 	31 400 km ² 6 départements 237 cantons 963 communes	4,93 M/h 157 h/Km ²	Marseille Toulon Nice Digne-les-Bains	Agriculture biologique très développée. Produits cultivés : olives, plantes aromatiques et médicinales, vigne, fruits et légumes, riz (Camargue). Production d'arômes et de parfums à Grasse Tourisme (ski, plages) et tourisme de croisière.
CORSE « La Montagne dans la mer » 	8 680 km ²	316 000 habitants 36 h/Km ²	Ajaccio Corte Bastia Porto-Vecchio Bonifacio	Agriculture vivrière (chèvres, viticulture, castanéculture) L'agroalimentaire est la première activité industrielle de l'île. Région productrice d'agrumes. Tourisme : un grand parc naturel couvre 40 % de l'île.
OUTRE-MER Guadeloupe Réunion Mayotte Guyane Martinique 	1 700 km ² 2 500 km ² 374 km ² 86 500 km ² 1 100 km ²	405 000 h 817 000 h 186 000 h 250 000 h 386 000 h	Basse-Terre Saint Denis Mamoudzou Cayenne Fort de France	Production de bananes Tourisme principale ressource Fermes aquatiques L'or Tourisme (escale de croisière)

SITES REMARQUABLES MONUMENTS	75 LANGUES REGIONALES Dont 50 outre-mer	PARTICULARITES
Les massifs montagneux (Jura et Vosges) Plateaux (Morvan, Langres) Le muséoparc d'Alésia, la citadelle de Besançon, l'abbaye de Fontenay	Le bourguignon Le berrichon L'arpitan Le jurassien	1 ^{ère} région industrielle de France 73 % du territoire est couvert de forêts
Montagnes Pyrénées sur le Pays Basque et le Béarn Côtes atlantiques avec îles (îles de Ré et d'Oléron), golfe en Gironde, plages, marais poitevin Charentais. Futuroscope, forêt des Landes	L'occitan Le poitevin Le saintongeais Le basque Le béarnais	La plus grande région de France 1 ^{ère} région agricole d'Europe
Chaîne des Puys 80 volcans La vieille ville d'Annecy Le Mont Blanc (4 807 m) Parc naturel du Vercors Vulcania Lacs de Savoie (Bourget, Annecy, Léman)	L'occitan ou langue d'oc La langue d'oïl L'arpitan L'auvergnat	Région la plus montagneuse Massif central (Puy de Sancy) : ensemble de montagnes anciennes Alpes : chaîne de montagnes jeunes
220 Km de côtes (plages) Massifs montagneux : massif Central au Nord et Pyrénées au Sud. 5000 monuments (aqueduc romain du Gard, cité de Carcassonne, Arènes de Nîmes...)	L'occitan : Le languedocien Le gascon Le catalan	Région qui regroupe le plus de départements Plus grand vignoble de France (exportations)
De la mer à la montagne Plages le long de la méditerranée et pistes de ski des Hautes Alpes. Forêt méditerranéenne (garrigue ; maquis)	Le provençal Le rhodanien et le provençal maritime Le niçard	Région la plus ensoleillée de France et la plus visitée par les touristes
1047 km de côtes Cap Corse Lac de Melo Bouches de Bonifacio Bastia	La langue corse Le bonifacien Le ligurien	Région qui a gagné le plus d'habitants depuis 2006, mais région faiblement peuplée
2 presqu'îles et 3 archipels Piton des neiges 3 069 m Archipel composé de 4 îles Forêt amazonienne Volcan de la montagne pelée (1 397m)	Le créole langue régionale la plus parlée	

5^{ème} tour du Sancy – 28 mai 2016



Ce rassemblement de voitures anciennes est une randonnée touristique dans le Massif du Sancy sans aucune contrainte de temps.

Le but de cette randonnée étant de faire découvrir une partie du Massif du Sancy en véhicule ancien pour la plus grande joie de leur propriétaire.

C'est une randonnée amicale à caractère purement touristique.

Cette année, un nouveau parcours plus attrayant a été proposé.

En effet les veilles voitures passeront dans le Cézallier, où des sites merveilleux et de belles routes de campagne les attendent avec impatience.

140 kms dans le Massif du Sancy avec quelques arrêts récréatifs, touristiques et gastronomiques en toute liberté !

Voici les localités traversées : Saint-Nectaire, Saillant, Saint-Diery, Cotteuges, Saurier, Courgoul, Le Valbelex, La Mayrand, Ardes-sur-Couze, Anzat-le-Luguet, Boutaresse, Saint-Alyre-Es-Montagne, La Godivelle, Espinhal, Eglise neuve d'Entraigues, Picherande, Super-Besse, Besse, Courbanges, Saint-Victor-la-Rivière, Chambon-sur-Lac, Murol, Groire, Sapchat.



> Dès 8 h 30 un accueil à la salle des fêtes de Saint Nectaire, café viennoiserie, plaque souvenir et sac d'accueil pour un départ à 9 h 00 !

> Une pause casse croûte vers 10 h 30 et en route vers Picherande

> A 12 h, la municipalité de Picherande accueille les participants pour un apéritif

> 12 h à 14 h : exposition des voitures sur la place de la mairie de Picherande

> 14 h 30 à 15 h 30 : exposition des voitures au Lac de Gayme et animation « Les Olympiades de la voiture ancienne »

> 15 h 30 / 16 h 00 : retour vers Saint-Nectaire par le chemin des écoliers

> 17 h 30 / 18 h 00 : remise des coupes et lots. Pot de l'amitié.

Nous remercions Michel MARTIN, organisateur de cette manifestation et nous lui donnons rendez-vous à l'année prochaine.



Horizon 2016 à La Geneste



Du 18 juin au 25 septembre 2016 , Horizons La Dixième

Et oui, **Horizons** souffle ses **10 bougies** cet été !

Porté par l'Office de Tourisme et la communauté de communes du Massif du Sancy, ce festival marque par sa longévité. Au départ précurseur, Horizons s'impose désormais chaque été comme un rendez-vous incontournable autour de l'art contemporain.

Découvrez les 10 œuvres retenues pour cette dixième édition. Certaines vous interpellent et d'autres, plus engagées, vous interrogeront sur les problématiques actuelles. De **nouveaux sites naturels**, méconnus des visiteurs sont investis.

Au gré de ces nouvelles balades, parcourez notre territoire, découvrez ses richesses et partez à la recherche des pépites artistiques d'Horizons 2016 !

A chaque œuvre, son site naturel.

A chaque site naturel, ses activités touristiques incontournables.

Horizons c'est aussi l'occasion de découvrir le Massif du Sancy ! Ses balades, son architecture, ses activités outdoor, son histoire, son patrimoine gastronomique...

Avant ou après la découverte des œuvres Horizons, ne manquez pas les autres richesses du Massif du Sancy.



2016, une saison nature & culture au cœur du Massif du Sancy !

Pour Picherande : **Horizon 1200dpi**

L'observation de l'horizon mène à la rêverie métaphysique

>> **Œuvre**

Horizon 1200 dpi est une forme de vitrail contemporain composé de 1 200 carrés colorés. Sa bichromie - jaune et rouge - rappelle symboliquement la nature volcanique de ce territoire. Quant au format 4 x 3, emprunté au vocabulaire urbain, il dénote avec la nature alentour et ne laissera certainement pas les randonneurs indifférents !

Depuis la route, l'œuvre semble dessiner en transparence un paysage abstrait. A mesure que l'on s'en approche, les lignes du site viennent se superposer au dessin du vitrail. La vision devient alors limpide : la ligne d'horizon définit le tracé.

Les artistes travaillent ici une énigme esthétique autour de l'image de l'horizon. Leur questionnement tourne autour du rapport de l'homme à son environnement et d'une certaine idée de la normalité de la réalité et de ses représentations.

La pixellisation du paysage interroge également sur la représentation du monde à l'ère du digital.



>> **Emplacement de l'œuvre :** Col de La Geneste (Picherande)

>> **Artistes :** Francesca BONESIO et Nicolas GUIRAUD
Paris, Italienne et Français

>> **Fiche technique**

L : 4.5 m - H : 4 m

Les matériaux initiaux (1200 carrés en jaune et rouge de plaques de plexiglas) ont été remplacés (suite aux intempéries qui ont tout détruit) par des liteaux en bois peints en jaune et rouge.

Un point sur ... le point relais lecture



Réduction d'effectifs, de subventions... le point lecture n'a pu être ouvert qu'en complément des animations scolaires, soit 1 heure en avril et 1 heure en mai.

Aucune permanence n'est prévue lors des congés scolaires.

Pourrait-on envisager d'animer et d'ouvrir ce point lecture, avec des bénévoles, et selon un planning établi en fonction de leurs disponibilités ?

1 à 2 heures le vendredi par exemple permettrait aux résidents, vacanciers d'emprunter livres et revues, de plus une grande quantité d'ouvrages peut-être empruntée sans adhésion à la médiathèque.

Si vous êtes intéressé pour participer à ces animations merci de vous faire connaître à la mairie.

WIFI 63



Les petites communes du Puy-de-Dôme ont enfin accès au net. Grâce à l'opération Wifi 63, soutenue par le conseil départemental, les zones rurales peuvent offrir à leurs concitoyens un accès à internet gratuit.

Deux bornes ont été installées en début d'année : une à la mairie et une à l'agence postale communale.

Celles-ci couvrent un espace intérieur et un espace extérieur dans un rayon de 50 mètres.

Les habitants et les touristes pourront ainsi profiter d'une **connexion gratuite**. Pour leur faciliter l'accès, ils bénéficieront d'une authentification unique lors de la première connexion puis seront automatiquement reconnectés dès qu'un **point Wifi 63** sera disponible, quelle que soit la commune dans laquelle ils se trouvent.

► Pour vous connecter c'est très simple ! Suivez les 5 étapes

- 1) Rendez-vous à un point signalétique (2 Bornes : Agence Postale et Mairie)
- 2) Activez le Wifi et recherchez le réseau "Wifi 63"
- 3) Ouvrez votre navigateur internet et tapez une adresse web. Vous êtes automatiquement redirigé vers le portail d'accès
- 4) Choisissez "Inscription", inscrivez votre email et un mot de passe, acceptez les conditions générales, puis cliquez sur "Accéder à Internet"
- 5) Vous avez reçu un mail, cliquez sur le lien qu'il contient dans un délai de 15 mn pour activer définitivement votre accès à WIFI 63

En conclusion, le WIFI 63 :

- C'est un point d'accès libre (gratuit, simple et conforme aux règles de sécurité) aux services et à l'information disponibles via Internet à tous les habitants ;
- C'est une solution de dépannage aux personnes les plus fragiles économiquement quand le plafond de leur forfait Internet mobile est atteint ;
- C'est offrir à nos jeunes des facilités d'usage comme au cœur des villes ;
- C'est pour les touristes en résidence et les visiteurs en itinérance sur le territoire rural du département, une possibilité d'accès à Internet sur la « place du village » très précieux quand l'accès 3G fait défaut là où ils résident, là où ils randonnent...
- C'est répondre à une demande des usagers. Toujours plus équipés (smartphone, tablette, ordinateur portable...), vos visiteurs souhaitent pouvoir travailler en déplacement, rester connectés avec leurs proches, s'informer.



Lac de Gayme

Cette année 2016 est riche d'événements au niveau de l'association des amis du lac de GAYME.

EN MARS 2016, l'assemblée générale a été une belle réussite, de nombreux pêcheurs ont fait le déplacement pour assister aux bilans moraux et financiers.

A l'occasion de celle-ci un nouveau bureau a été nommé. Jean-François GUITTARD, après 3 ans de présidence a cédé sa place à Bernard JOUM.

Constitution du nouveau bureau :

Bernard JOUM : Président et garde officiel du lac

Pierre DELSOL : Vice Président

Yves GAUBERT : Secrétaire

Monique JOUM : Trésorière

Paule GARDETTE et Jean-François GUITTARD en charge de la communication.

L'association clôture son année avec un bénéfice suffisant pour pouvoir entamer une nouvelle saison sans trop de difficultés. Un nouveau règlement de fonctionnement a été validé et est affiché sur place.

Au cours du printemps, de nouveaux aménagements ont été réalisés au niveau des abords du lac par Bernard, Jean-Jacques et Alain.

De nouvelles tables sont régulièrement installées et dernièrement un panneau photovoltaïque a été mis en place sur la cabane du pêcheur. Souvent, pendant la période estivale les amateurs de soirée nocturne regrettaient le manque d'éclairage dans la cabane. Leurs désirs ont été entendus.

Ces différents aménagements ont été entièrement financés par l'association, sans aucune aide extérieure.

Il faut rappeler à chacune et chacun d'être respectueux du site et des aménagements réalisés



Les animations traditionnelles de chaque année seront l'occasion de se retrouver autour du lac.

Rendez-vous est donné le 17 juillet 2016 à partir de 8 h 30 pour une journée entière de pêche sous forme de deux concours.

***Jean-François
GUITTARD.***

Le tri des déchets : tous concernés !

Quelques chiffres du SICTOM sur l'ensemble des collectes assurés à Picherande pour les particuliers.

Tri sélectif : 38 kg/habitant/an (moyenne nationale 49 kg/hab/an)

Ordures Ménagères : 84,48 kg/hab/an (moyenne nationale 268 kg/hab/an)

Remarque : Des efforts doivent être poursuivis pour augmenter le tonnage du tri sélectif, et en améliorer la qualité. Les erreurs de tri coûtent cher !

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que les professionnels amènent leurs déchets directement à la déchèterie de Besse. Les bacs jaunes de tri sélectif ne sont pas adaptés à recevoir des volumes de cartons importants, des augmentations des tournées de collecte impacteraient directement le budget des contribuables. Nous vous remercions des efforts consentis dans ce sens.

Par ailleurs des opérations de collecte existent pour les déchets agricoles : c'est l'action **ADIVALOR** (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la Valorisation des Déchets Agricoles).

Cette initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole a été créée en 2001.

L'année 2015 a été difficile pour le secteur agricole : baisse des cours des produits agricoles, baisse de revenu des exploitants, crise déclarée dans l'élevage.

Malgré ce contexte défavorable, la filière agricole agit toujours pour l'environnement :

71.000 tonnes d'emballages et de plastiques usagés ont été collectées en 2015 (+ 3.000 tonnes par rapport à 2014). Ces résultats sont conformes à l'accord-cadre signé en février 2011 avec le Ministère en charge de l'Environnement.



Une opération menée sur le territoire Artense Cézallier Sancy a permis la collecte de :

- 5,36 tonnes de ficelles
- 17,14 tonnes de filets
- 18,80 tonnes de bâches d'ensilage
- 75 tonnes de plastiques d'enrubannage

293 agriculteurs ont contribué à cette collecte, soit 30 % par rapport à la population agricole du territoire. Par comparaison, sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme, 1697 agriculteurs ont été concernés, apportant à la collecte :

- 120 tonnes de ficelles et filets
- 659 tonnes de plastiques

D'autres opérations de récupération sont menées en parallèle : bidons plastiques, fûts plastiques ou métal, sacs... Adressez-vous aux revendeurs de ces produits : ils adhèrent à la convention ADIVALOR et vous renseigneront sur les modalités de récupérations. **Ces déchets ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères !**

En conclusion, le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer à des économies d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

En rapportant vos films plastiques usagés, vous participez activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

Nos sources :

ADIVALOR : www.adivalor.fr

SICTOM : www.sictomdescouzes.fr

VALTOM : www.valtom63.fr



Mobilisation des agriculteurs à la collecte des films plastiques sur notre secteur. (Communication de *Béatrice FEFEU – Chambre d'Agriculture 63*)

Au mois de mai, dans le cadre de la collecte départementale des films agricoles usagés, une collecte a été organisée à Egliseneuve d'Entraigues chez M. Vidal (GAEC de Combechave) : il était possible d'apporter ses films d'enrubannage, ficelles, filets et bâches d'ensilage usagés.

Vif succès de la collecte car ce sont plus de 50 agriculteurs dont 14 de Picherande qui ont répondu favorablement pour rapporter leurs plastiques.

Pas moins de 9 tonnes de films d'enrubannage et 5 tonnes de filets et ficelles ont été collectés.

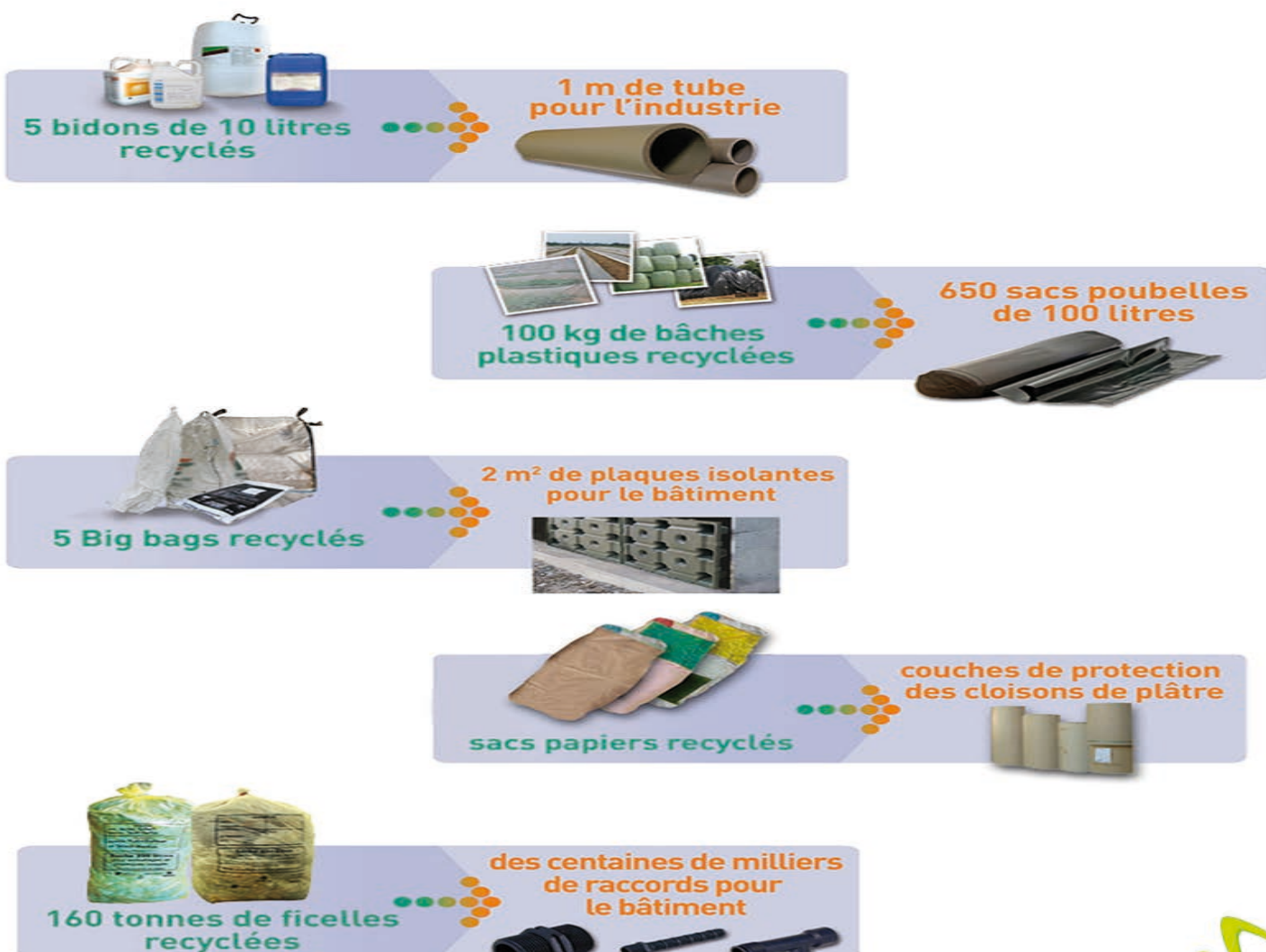


Cette collecte, organisée par la Chambre d'Agriculture, a pour but de proposer une solution aux éleveurs face à l'usage de plastiques agricoles et également de faire suivre ces déchets dans un schéma de revalorisation.

Avec l'appui de la société Adivalor, les déchets recyclables (donc bien triés !) sont acheminés vers des entreprises qui redonnent une autre vie à ces déchets. Par exemple 100 kg de films d'enrubannage usagés redeviennent 650 sacs poubelle de 100 litres.

Pour 2017, l'objectif est de faire mieux tant en quantités collectées qu'en nombre d'agriculteurs participant à la collecte. A bon entendeur...

Que deviennent les plastiques collectés ?



Départ de Ruth

Depuis 2003, Ruth était l'hôtesse d'accueil de l'Office du Tourisme de Picherande. Aimant le contact avant tout, c'est naturellement qu'elle prit beaucoup de plaisir à assurer l'accueil des visiteurs, mais aussi l'accueil téléphonique. Combien de fois n'avons pas entendu « Office du Tourisme de Picherande, bonjour » ! Ruth savait être à la fois accueillante et professionnelle, une nécessité à ce poste !

Nous retiendrons tout particulièrement son professionnalisme, sa disponibilité, et bien sûr sa gentillesse.

Nous lui disons un grand merci et lui souhaitons de profiter de sa retraite.



Tous solidaires pour lutter contre le Cancer



Le 31 octobre 2016 aura lieu une soirée avec animations et collations organisée par Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui au profit de la Ligue contre le Cancer.

Tout le bénéfice sera reversé à la Ligue, alors nous espérons votre participation et votre soutien. Merci d'avance.

Picherande d'Hier et d'Aujourd'hui.

Téléphonie : quelques informations

Vous avez été encore nombreux à subir des pannes de téléphone, ou d'internet, du fait des orages. Les problèmes devraient être résolus avec l'arrivée de la fibre optique, reliant Picherande à Super-Besse. Cette installation, prévue courant de l'été apportera un confort certain aux utilisateurs résidant dans les environs proches de son parcours : la fibre n'est pas sensible à la foudre, de plus elle garantit un débit plus rapide. Pensez cependant à débrancher vos appareils en cas d'orage, et à demander des dédommagements à votre opérateur pour toute panne de téléphone ou d'internet de plus de 48 heures.



bloctel.gouv.fr

Le démarchage téléphonique vous importune ?

Une solution : Bloctel.

Le Ministère de l'économie, des finances et du numérique a créé un site gratuit pour les consommateurs : **bloctel.gouv.fr**

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur particulier peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé



Le BIO s'invite à la cantine scolaire

Depuis la rentrée de février, un repas bio par semaine est servi aux enfants de l'école du Bois Joli.

La commune a en effet engagé un partenariat avec Agrilocal 63, dispositif créé à l'initiative du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (service Agriculture et Forêt). Agrilocal 63 est une plateforme internet qui permet une mise en relation directe entre producteurs et acheteurs publics, sans intermédiaire.



repas bio dans les cantines.

Ce dispositif gratuit nous a permis de finaliser des commandes hebdomadaires avec des producteurs bio. Pour pallier l'absence de légumes et de fruits bio en cette saison, nous faisons appel à Auvergne Bio, et pouvons servir aux enfants légumes ou fruits surgelés et en conserves, à défaut de produits frais.

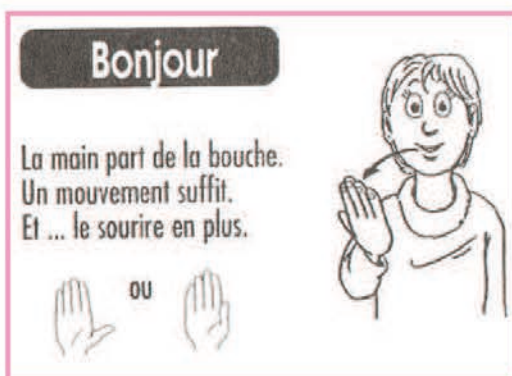
Dès que la saison le permettra, nous pourrons leur proposer légumes et fruits bio locaux grâce à la présence d'un maraîcher bio qui viendra nous livrer à la fin du marché de Besse le lundi. Le ministère de l'Agriculture a alloué une subvention de 0.70 cts/repas/enfant, afin de favoriser la mise en œuvre de

Un bilan financier en fin d'année nous permettra d'évaluer les différences de coûts entre repas conventionnels et repas bio. Nous espérons alors pouvoir augmenter le nombre de repas bio par semaine.

Un point sur les Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

Cette année, les enfants ont préparé et réalisé des objets de décoration pour le marché de Noël.

Nous avons eu la présence d'intervenants extérieurs pour une animation sur les déchets avec Cédric, animateur environnement, et Marie-France. Les enfants ont visionné le film « Ma poubelle est un trésor » et échangé autour d'une discussion sur le tri, la réduction et la réutilisation des déchets. Ils ont participé à un exercice très réussi sur le tri sélectif.



Cécile, elle, est intervenue pour l'animation sur le langage des signes qui a permis aux enfants de se familiariser avec ce moyen de communication. Deux livrets relatifs au langage des signes ont été distribués et les enfants ont pu apprendre la chanson « petit escargot ».

Mr et Mme ALEXANDRE sont intervenus lors de la semaine du goût pour l'opération « Fruit à la récré ». Enfin, la préparation de la fête de l'école du 22 mai a nécessité beaucoup de travail et d'investissement de la part de tous.

Remerciement particulier à Sylvie, Aline, Elodie, Donatien et Gaëlle pour leur participation et leur implication aux TAP.

RAPPEL

Les horaires de garderie sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : à partir de 8 heures le matin et jusqu'à 17 heures 30 le soir
Mercredi : à partir de 8 heures le matin et jusqu'à 12 heures 30 le midi

Salle socioculturelle



Après beaucoup d'efforts et de travaux, la nouvelle salle socioculturelle de Picherande est enfin terminée.

Ce projet, initié par la précédente municipalité, est devenu réalité et offre de belles opportunités de location pour les personnes intéressées.

Et elles sont déjà nombreuses, comme en témoigne le planning de réservation.

Les divers artisans qui sont intervenus ont effectué des travaux de qualité.



Les réunions de chantier sous la présidence de Monsieur le Maire Serge CHAMOUX accompagné de Conseillers en présence de Bruno BRUN architecte ont permis un suivi méticuleux des travaux.



A ce jour, seuls les aménagements extérieurs sont en cours de finalisation et devraient être terminés pour cet automne.

Le bilan financier total de cette réalisation vous sera communiqué en fin d'année, lorsque toutes les factures auront été honorées et les subventions perçues.

La municipalité a rédigé un contrat de location avec l'ensemble des modalités de fonctionnement à respecter. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la mairie de Picherande.

Des aménagements sont envisagés, en attente de l'accord de la sous-préfecture, afin de permettre des animations telles que les bals.

En effet, l'alarme doit être connectée à la sonorisation, celle-ci doit se couper en cas d'alerte incendie.



Ces travaux vont générer un coût supplémentaire qui doit être budgétisé.

Un grand merci à Bernard JOUM, grâce à sa vigilance quotidienne, il a permis des améliorations et a effectué de nombreux travaux, avec bon sens et souci d'économie.

PICHERANDE

Fête du Lac de Gayme

DIMANCHE 17 JUILLET 2016

- Brocante du pêcheur
- Concours de pêche GRATUIT pour les enfants à 9h30
- Démonstration de pêche à la mouche
- Animations et initiations gratuites à la pêche
- Concours de pêche ouvert à tous à 15h
- Participation : 10€

Organisée par l'Association du Lac de Gayme. En partenariat avec :

PICHERANDE

Fête de l'Artisanat

DIMANCHE 31 JUILLET 2016

- 40 Artisans passionnés
- Atelier création pour petits et grands
- Animation de rue, musique, chants, jeux
- Maquillage pour les enfants
- Mini ferme
- Démonstration de fabrication de Saint-Nectaire

Organisée par l'Association du Lac de Gayme. En partenariat avec :

PICHERANDE

Fête de la Gentiane

DIMANCHE 14 & LUNDI 15 AOÛT 2016

- Exposition sur la gentiane
- Marché du terroir
- Randonnée à la rencontre d'un gentianaire
- Groupes folkloriques
- Défilé et parade
- Jeux en bois
- Concours de chapeaux

Organisée par la Mairie de Pichérande. En partenariat avec :

PICHERANDE

Fête de la Saint-Roch

DU 19 AU 21 AOÛT 2016

- Chars fleuris
- Concours de pétanque et de pêche
- Messe de Saint-Roch
- Attractions foraines
- Animations de rues, Repas dansant
- Bal Disco
- Feu d'artifice

Organisée par l'Association du Lac de Gayme. En partenariat avec :



PARLA PATUÉ ? PARLEZ-VOUS PATOIS ?

- **Qué shi assadja de feire simblan de travaïla ? Cou ei de la pena per e.**
- Pourquoi essayer de faire semblant de travailler ? C'est de la fatigue inutile.



- **Dian la veleissa, le pire cau ei que l'iau se crae djeune.**
- Dans la vieillesse, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on se croit jeune.
- **Te tsau accoumouda bé le monde, ta testa es tro petshota pe que le monde s'y pouguessa adapta.**
- Adapte-toi au monde car ta tête est trop petite pour que le monde s'y adapte.

- **L'intelidjinssa cau ei le melhür outi que pau djuda l'om de mejura l'estindiüda de son malére.**
- L'intelligence, c'est le seul outil qui permette à l'homme de mesurer l'étendue de son malheur.

- **La diferince intre lau z'omi é là femmà, cau ei là femmà.**
- La différence entre les hommes et les femmes, ce sont les femmes.

- **La grailla n'in sa mae soube la pledja que l'almanach.**
- La grenouille en sait plus sur la pluie que l'almanach.

- **Le paure tsartsa l'a mandesa, le ritshe tsartsa l'evedja de mandesa.**
- Le pauvre cherche la nourriture, le riche cherche l'appétit.



- **Le paure, sou n'estau é tan petsau que se le souve intra, se ei obledja de souta.**
- Le pauvre, sa maison est si petite que lorsque le soleil entre, il est obligé de sortir !

Direction de publication : Serge CHAMOUX
Ont également contribué à l'élaboration de ce numéro :
Christine DE BENEDICT, Jean-François GUITTARD, Denis CHABAUD, Nathalie AMBLARD et Christelle MARTIN pour la saisie des articles. Merci à Sylvie CHABAUD pour les photos, à Sylvie COUDERT et Michel CHANDEZE.

